

# Conseil d'École de la Maternelle de la Gare de Jouques du 3 novembre 2016

## Enseignants :

Mmes ALLEGRETTY, CARON , PAYET, PRATT , RADAKOVITCH, BERTRAND, FENGLER

Excusée : Mme, VERVAEKE,

## Mairie :

MME DJIHANIAN, BONIEL ROSSI, MR, RAFFAELLI

## Parents:

MMES , FILLIOL, POUSSEL, SIGNOLES, LEJEAN , SANCHEZ , WERY

## **1- EFFECTIFS ET COMPOSITION DES CLASSES**

149 élèves se répartissant comme suit :  
46 PS, 45 MS, 58 GS

PS de Mme Caron : 26

PS/MS de Mmes Bertrand et Verkaeke : 23 (10/13)

PS/MS de Mme Radakovitch : 25 (10/15)

MS/GS de Mme Allegretty : 25 (8/17)

MS/GS de Mme Pratt : 25 (9/16)

GS de Mmes Payet et Fengler : 25

## **2- RAPPEL DE LA COMPOSITION, DU FONCTIONNEMENT, ET DU RÔLE DU CONSEIL D'ÉCOLE**

Bonne participation aux élections (61 %). Le matériel de vote a été envoyé par courrier aux parents séparés n'ayant pas la garde de l'enfant. Nous invitons les parents séparés à prendre contact avec l'école pour avoir des renseignements concernant la scolarité de leurs enfants.

Rappel : lors des sorties (midi et après-midi), nous ne pouvons laisser un enfant au parent qui n'en a pas la garde.

Fonctionnement du conseil d'école: les délégués des parents servent de médiateurs entre les parents, l'école et la mairie. Ils peuvent faire tampon entre école et parents en cas de problème. Les délégués ne doivent pas hésiter à rappeler aux parents qu'en cas de souci ou d'inquiétude, la première démarche est d'aller en parler à l'enseignant ou à la directrice.

## **3- MODIFICATION DU REGLEMENT DE L'ÉCOLE ET RAPPEL DES REGLES DE FONCTIONNEMENT**

Modification des horaires (suite au vote du conseil d'école de juin dernier)

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30/11h45 –13h30/15h30

Mercredi 8h30/11h30

3 exercices sécurité obligatoires (au lieu de 2) dont un exercice intrusion.

A partir du 10 novembre, l'APC aura lieu le mercredi de 11h30 à 12h30 (les salles de classes étant occupées par le périscolaire dès 15h30, nous avons un problème de locaux.)

Le nouveau règlement intérieur ainsi que la charte de la laïcité seront distribués aux parents qui devront signer une attestation indiquant qu'ils en ont pris connaissance et qu'ils sont au courant de la possibilité de consulter à l'école le règlement départemental.

Point important pour les PAI : il est de la responsabilité des parents de demander la mise en place et la reconduite d'un PAI.

#### **4- LA SECURITE À L'ECOLE (registre hygiène et sécurité, PPMS, exercices d'évacuation)**

Toute personne peut signaler ce qui paraît dangereux à l'école (un trou dans le grillage, problème d'hygiène des locaux) via une fiche du registre qui se trouve dans le hall d'accueil.

Le PPMS a été présenté au conseil d'école de juin dernier.

Septembre : Exercice d'évacuation incendie

Octobre : exercice de confinement intrusion en présence de la police municipale et du référent école de la gendarmerie. Très bonne réactivité des enfants (exercice présenté sous forme de jeu) et des adultes. Quelques points sont à réfléchir (comment garder son portable toujours sur soi ?) ou à améliorer (mise en silencieux des portables).

Concernant la sécurité des locaux, il serait souhaitable d'installer des verrous sur toutes les portes intérieures car le blocage par des meubles s'est avéré insuffisant. De même, certaines vitres devraient être occultées.

Un compte rendu de l'exercice a été envoyé à l'IA, à Mr le maire et à la gendarmerie. Installation par la mairie pendant l'été d'une alarme spécifique intrusion avec télécommande dans chaque classe

#### **5- TRAVAUX ET MOBILIER DEMANDÉS À LA MAIRIE POUR 2016 - 2017**

##### **Travaux réalisés cet été**

Le portillon dont l'ouverture était aléatoire a été repensé. Il s'ouvre maintenant avec une télécommande et pour l'instant fonctionne très bien.

Le muret ainsi que le grillage donnant sur le terrain devant l'école ont été refaits. Une haie a été plantée.

Un système d'alarme intrusion a été installé.

##### **Travaux demandés**

→Pose de verrous sur les portes intérieures des classes et dortoirs

→Occultation des vitres qui sont dépourvues de film.

→Repenser le coin lavabo de la classe 5 (robinet à revoir car les enfants n'arrivent pas à l'ouvrir et trop puissant, rehausse du lavabo, fabrication d'un petit meuble autour du lavabo pour pouvoir poser et ranger verres et autres)

- Peinture du hall d'entrée :

Mobilier demandé : 1 ou 2 tableaux blancs et des tables individuelles (qui sont plus pratiques pour les ateliers autonomes que les grandes tables).

La demande de mobilier avec les références précises sera envoyée dans le courant du mois à la mairie.

## 6- POINT SUR LA COOPERATIVE

Solde fin août 2016 : 6258 euros

Actif important car peu de dépenses l'année dernière en prévision du projet cirque et gros bénéfices générés par la vente de photos, l'opération tabliers et la tombola (encore un grand merci aux parents qui ont organisé ces événements avec nous)

Projet cirque estimé à 5000 euros environ

Pour la prochaine année 2017, dotation mairie : 550 euros par classe pour les projets pédagogiques

### 6. PROJET D'ECOLE 2016-2020

Le projet d'école s'articule autour de 4 axes de réflexion et d'action :

- 1) Améliorer la compréhension des textes en enrichissant syntaxe et vocabulaire
  - 2) Développer chez l'enfant un comportement de chercheur
  - 3) Apprendre à l'enfant à exprimer ses émotions et à trouver une solution alternative à la violence
  - 4) Donner à chaque enfant une première culture artistique
- Reconduction de « la grande lessive » qui a été très appréciée (exposition dans la rue des œuvres des enfants). On sollicitera les parents pour aider à l'affichage.
  - Visites du musée rural, des expositions à l'office du tourisme et à la bibliothèque.
  - Visites au musée Granet et/ou Fondation Vasarely.
  - Appel aux artistes locaux, professionnels ou amateurs pour venir nous faire des petites présentations de leurs activités artistiques et pour nous faire des petits « concerts ».
  - Sorties en colline et dans le village pour travailler l'orientation, l'observation de la nature et du changement des saisons et la connaissance du village.
  - Projet cirque avec la compagnie Lolycircus pour toutes les classes : semaines des 27 février et 13 mars puis 30,31 mars et 3 avril.

1 représentation de 15 min aura lieu devant les parents à l'issue du stage : regroupement de 2 classes et leurs parents par représentation (donc 3 représentations pour 3 publics différents).

L'équipe envisage de faire venir cette compagnie aussi pour nous faire un spectacle.

- Liaison crèche maternelle avec visites des petits de la crèche (une ½ journée).
- Liaison maternelle CP : des rencontres entre enseignants mais aussi entre élèves tout au long de l'année avec des activités communes et une demi-journée au CP en fin d'année.

## **7- SPECTACLE ET FÊTE DE NOËL ;**

Spectacle de Noël : 5 décembre; même compagnie que l'an dernier. La fête de Noël aura lieu le 13 décembre

100 euros par classe pour cadeaux collectif offert par la mairie

## **8- QUESTION DES PARENTS;**

### **1) A l'intention des enseignants**

➔ *Quel est votre ressenti par rapport aux nouveaux rythmes scolaires (sortie à 15h30 tous les jours versus un après-midi libéré) ?*

Réponse de l'équipe enseignante (tous les enseignants sont unanimes sur les points suivants) :

- Pas de différence sur le comportement des enfants (ne sont ni plus ni moins fatigués qu'avec l'ancien système)
- Très frustrant pour les enseignants de partir à 15h30 et de laisser les enfants dans la classe.
- Très gros problème concernant la communication avec les parents que l'on ne voit plus. On ne peut plus transmettre des informations, discuter même rapidement avec eux de comment s'est passée la journée de l'enfant. Les informations données à 16h30 par les atsems ne sont pas forcément celles que l'enseignant aurait souhaité communiquer.
- Problème de confusion des rôles entre ATSEM et enseignants. En effet, les activités péri-scolaires se déroulant dans les classes et étant animées par les atsems, il est difficile pour les enfants (et certains parents) de faire la distinction entre les activités scolaires et les activités péri-scolaires, entre l'enseignante et l'atsem. Sentiment de confusion renforcée par le fait que ce sont les atsems qui sont en contact avec les parents lors de la sortie.
- Après-midi très courte pour l'organisation des activités de l'après midi (arts plastiques, sports....). Les enseignants ont l'impression d'avoir moins le temps qu'avant.
- Après-midi très courte pour l'organisation de sorties d'autant plus que les Atsems ont leur pause jusqu'à 13h50.

- Problème d'utilisation du matériel des classes pour les activités péri-scolaires (feutres, feuilles .....)  
Problème qui devrait être résolu car la mairie a débloqué un budget matériel pour le périscolaire et attend que les atsems passent commande.

## **2) A l'intention de la mairie**

- ➔ *Quel est votre ressenti par rapport aux nouveaux rythmes scolaires ? Pourquoi n'a-t-il pas été possible qu'une ATSEM vienne expliquer comment le péri-scolaire se passe ? Quelles sont les activités proposées aux enfants ?*

La mairie rappelle que ce changement s'est effectué à la demande de parents qui souhaitaient l'alignement avec le primaire et sous pression de l'Inspection Académique qui, semble-t-il, ne souhaitait plus qu'un après-midi soit libéré. Pour la mairie, les 2 alternatives sont équivalentes, il s'agit juste d'une question d'organisation du travail des atsems. En effet, n'ayant plus de subventions de l'Etat (une demande de subvention a été faite en septembre mais sans réponse pour l'instant), il n'est plus possible cette année de rémunérer des intervenants donc le péri-scolaire aurait aussi été pris en charge par les atsems s'il avait lieu un après-midi.

Les atsems sont très contentes de cette nouvelle organisation et s'investissent dans cette nouvelle activité. Elles lisent des histoires et font faire coloriage et petites activités manuelles.

Dans la mesure où elles sont salariées de la mairie et donc représentées par les élus lors des conseils, elles n'ont pas à assister au conseil d'école.